



## Nouvelles des prisons

Evasions et sécurité

Synthèse de divers articles : Marie Bonanrd

Septembre 2013

<http://www.infoprisons.ch>

---

### **Evasions en cascade, la sécurité des prisons en jeu**

**Le canton de Vaud a connu quatre évasions de ses centres de détention, en une année. Mais celle survenue au Bois-Mermet et surtout celle spectaculaire de Bochuz, avec l'apparition de complices extérieurs, membres du gang international Pink Panthers, munis d'armes automatiques, ont fait monter d'un cran la problématique de la sécurisation des lieux de détention. Plusieurs pistes ont été évoquées cet été dans la presse romande.**

Le 25 juillet dernier, dans une opération qualifiée de « spectaculaire », deux détenus ont réussi à s'évader de la prison de Bochuz aux Etablissement de la plaine de l'Orbe (EPO), grâce à l'aide de deux complices armés. Deux mois auparavant, la prison lausannoise de Bois-Mermet connaissait l'évasion de cinq détenus, également opérée grâce à l'action de trois comparses. De plus, l'année 2012 n'a pas été en reste d'évasions astucieuses à la prison de la Croisée, à Orbe. Six détenus se font la belle en octobre en forçant les portes de trois cellules avec un « outil artisanal ». Auparavant en juillet, cinq autres hommes réussissaient à fuir en creusant un trou dans le plafond de leur cellule commune, en passant de toit en toit ; le système de détection des mouvements avait été débranché par un gardien, au motif que les vaches le déclenchaient trop souvent !

Quatre évasions rocambolesques, dix-huit évadés en une année, c'est beaucoup... malgré le fait que la grande majorité d'entre eux aient été arrêtés par la suite. Mais ce qui a véritablement frappé les esprits, bousculé les autorités pénitentiaires et politiques, c'est l'apparition d'opérations d'évasion très bien organisées, grâce à l'intervention de tierces personnes extérieures (à Bochuz et au Bois-Mermet), faisant usage d'échelles, d'armes, de véhicule « bélier », de gaz irritant, entre autres. Ainsi la conseillère d'Etat en charge du pénitentiaire, Béatrice Métraux, qualifie l'opération de commando à Bochuz en ces termes : « Il s'agit d'une invasion plutôt qu'une évasion, orchestrée par une bande organisée, lourdement armée qui a mis le personnel pénitentiaire et sécuritaire en danger » (*Le Temps*, 27.07.2013). « Des kalachnikovs, des armes de guerre, c'est du jamais vu en Suisse ! Sans oublier le fait pour le canton de Vaud qu' « aucune évasion ne s'était produite à Bochuz depuis 1995 » (*24heures*, 27-28.07.2013).

#### **L'évasion de Bochuz**

Les deux détenus sont sur le terrain de sport, en période de détente, surveillés par deux gardiens, alors qu'à l'extérieur de l'enceinte des agents de sécurité Protectas patrouillent avec un chien. Arrivent à travers champs deux véhicules vers l'enceinte du terrain de sport, une voiture et une fourgonnette utilitaire. Cette dernière défonce et écrase les rangées de barbelés de haute sécurité, les deux complices tirent à l'arme automatique en direction d'un agent de Protectas pour l'éloigner, qui s'enfuit, tout comme les gardiens. Des échelles sont dressées de part et d'autre de la clôture grillagée de 4 mètres de haut. Les détenus la franchissent, les complices boutent le feu à la camionnette, ce qui a pour effet de masquer aux caméras les détails de ce véhicule et de la fuite des quatre hommes. Les douilles retrouvées sur place indiquent l'usage d'armes automatiques de type kalachnikov.

**Pour l'opération du Bois-Mermet**, le 14 mai 2013, le commando de trois complices cagoulés a jeté par-dessus l'enceinte un sac contenant une pince coupante, du gaz irritant et un pistolet factice, qu'ont utilisés les détenus pour s'évader. Les fuyards ont quitté les lieux à bord de plusieurs véhicules.

Ces deux opérations de commando révèlent l'intrusion en Suisse du grand banditisme et sont le fait du gang international Pink Panthers. Deux actions « solidaires » : pour libérer au Bois-Mermet un détenu franco-macédonien, membre présumé de ce gang, [arrêté il y a peu en France], l'autre à Bochuz, un Bosniaque également membre du gang.

### **Qui sont les Pink Panthers ?**

Les Pink Panthers sont spécialisés dans les attaques de bijouteries de luxe, leur fief est situé au Monténégro. « Qui se cachent derrière les Pink Panthers ? Des hommes âgés de 20 à 40 ans, issus de la Serbie ou du Monténégro, qui travaillent sans structure hiérarchique, mais en groupes, lesquels n'ont pas forcément de contacts entre eux. Tous ne sont pas des paramilitaires. (...) A ce jour Interpol recense 915 membres directs et indirects, impliqués dans 341 braquages, commis surtout en Europe. Quelque 180 membres ont été interpellés depuis 2007. Butin total estimé : 330 millions d'euros (396 millions de francs). Une somme en partie investie au pays, dans l'immobilier » (selon un inspecteur de la police judiciaire de Genève spécialisé dans leur traque, *24heures*, 09.08.2013).

Le journal *24heures* (27-28.07.2013) rapporte que « les Pink Panthers sont aussi connus pour la solidarité qui unit leurs membres », ils n'hésitent pas à lancer des attaques contre les lieux de détention qui abritent un ou plusieurs des leurs. Selon Jean Christophe Sauterel, porte-parole de la police cantonale, ces hommes ne présentent a priori pas de danger pour la population. « Mais ils peuvent réagir violemment en cas d'intervention. Il ne faut donc pas s'interposer et alerter immédiatement la police ».

### **Sécuriser les prisons**

Béatrice Métraux n'a pas attendu ces deux dernières évasions pour agir et renforcer les installations de sécurité de la prison de La Croisée qui a connu les deux évasions du 29 juillet et du 30 octobre 2012. A son avis, celles-ci « étaient clairement dues à la vétusté des infrastructures ». Elle a engagé sans tarder des travaux dans les bâtiments, fait isoler les voies de fuite, rajouter des barbelés et des systèmes de vidéosurveillance. Elle rappelle qu'avec l'aval du Conseil d'Etat et du parlement, le Département de l'intérieur a créé depuis avril 2012 180 places supplémentaires pour lutter contre la surpopulation, ainsi que 153 postes. (*Le Matin Dimanche*, 04.08.2013).

Mais cet été, avec la double évasion marquée du sceau des Pink Panthers, Béatrice Métraux hausse le ton et les engagements : « Maintenant nous devons dire non à la vétusté des bâtiments, nous devons dire non à la surpopulation carcérale, nous devons dire non au manque de personnel » (*24 heures*, 27-28.07.2013). Dans l'interview accordée au *Matin Dimanche* (04.08.2013), la ministre vaudoise de l'Intérieur déclare qu'elle va proposer de suite à la Conférence des directeurs cantonaux en charge des services pénitentiaires quatre axes de réflexion à discuter en septembre 2013.

1° « La création d'un registre national des criminels dangereux est la première priorité. Il faut que chaque prison connaisse la dangerosité de ses détenus ».

2° « Développer la collaboration dans les exécutions de peines, notamment pour faciliter les échanges de détenus et faire jouer la solidarité entre les cantons ».

3° « Les informations contenues dans le dossier des détenus doivent être améliorées ». A noter à ce propos que la mention de l'appartenance au gang Pink Panthers n'était pas inscrite dans le dossier de l'évadé de Bochuz. « Des braqueurs, nous en avons pas mal dans nos prisons. Nous devons cibler les plus dangereux d'entre eux ».

4° « La question du floutage des prisons sur les sites d'images aériennes, tels Google Maps ou autres banques de données. La question mériterait d'être posée au niveau fédéral ». Mais cette piste ne paraît pas être très judicieuse, le repérage des lieux de détention pouvant se faire de visu ou par d'autres moyens.

Sur le plan cantonal, après l'évasion de Bois-Mermet en mai dernier, Béatrice Métraux a commandé un audit sécuritaire de l'ensemble des établissements pénitentiaires vaudois. S'appuyant sur les recommandations de cet audit, sur des mesures de sécurisation en train d'être chiffrées, elle va présenter prochainement une demande de crédit à ses collègues du Conseil d'Etat. Ces mesures concernent « les techniques de vidéosurveillance, l'organisation du personnel selon la typologie des détenus et les infrastructures » (*24heures*, 27-28.07.2013).

### **Accroître encore la sécurisation des prisons ? Le feu appelle le feu !**

Les idées évoquées dans les médias visent à construire un mur d'enceinte pour les EPO, à armer les gardiens de prisons, à clarifier l'armement des agents de Protectas. A ce sujet, selon *24heures* (27-28.07.2013), l'agent Protectas armé et menacé lors de l'évasion de Bochuz n'aurait pas disposé d'une arme chargée à balles réelles. Cet élément n'a pas été confirmé.

La première idée du mur est irréaliste : le périmètre des EPO compte 360 hectares de terres agricoles, sur un sol marécageux. La seconde l'est tout autant. « L'usage de l'arme à feu est régi strictement et ne peut être utilisé qu'en cas de légitime défense ou d'état de nécessité » commente Béatrice Métraux dans l'interview du *Matin Dimanche*. « Les gens l'oublient, mais les prisons, selon la loi, ont pour mission la protection de la sécurité publique, mais aussi la resocialisation et la réinsertion. Je me suis malgré tout renseignée pour des miradors auprès de l'Office fédéral de la justice. Il m'a été répondu qu'il en faudrait trois ou quatre au minimum par installation. Et pour assurer une présence 7 jours sur 7, l'engagement de 7 personnes par mirador est nécessaire ». Le suréquipement sécuritaire est par essence dangereux, il a pour effet d'engendrer des formes d'agressions encore plus violentes ou sophistiquées de la part des complices de détenus déterminés à s'évader : « Les miradors ont provoqués en France, par exemple, des attaques au lance grenades et il y a eu des morts à plusieurs reprises ».

André Kuhn, professeur de criminologie et de droit, est du même avis : « Ces gens sont hautement motivés. Si vous mettez un mur, vous poussez ces criminels à utiliser des moyens plus importants et plus dangereux : ils viendront avec des bazookas et des hélicoptères et il y aura des morts. Prendre de tels risques pour le personnel pénitentiaire, ce n'est pas une bonne idée » (*24heures* 27-28.07.2013).

### **La solution ? A trouver au plan intercantonal, voire national**

Compte tenu de l'apparition de méthodes d'action violentes contre les lieux de détention, Béatrice Métraux se dit convaincue que l'amélioration de la sécurité des prisons vaudoises est à chercher au plan intercantonal. Plusieurs cantons ont des problèmes avec leurs prisons, la typologie des détenus a changé : « nous devons donc travailler d'avantage ensemble » déclare-t-elle dans l'interview citée plus haut.

Cet avis est partagé par le nouveau directeur du Centre suisse de formation pour le personnel pénitentiaire, Thomas Noll (et ancien responsable de l'exécution des peines à Pöschwies, ZH). Dans une interview donnée au *Temps* (31.07.2013), il se dit convaincu que la solution d'une meilleure sécurisation des prisons passe par la création de structures nationales.

En premier lieu, il préconise que la formation pratique du personnel pénitentiaire, qui actuellement se fait dans chaque pénitencier, soit abordée aussi dans le centre de formation qu'il dirige - mais ne prodiguant seulement que de la formation théorique: « Il faudrait centraliser aussi la formation pratique, ou en tout cas une partie. (...) Je pense au contrôle des cellules, car c'est là qu'on peut cacher des armes ou des téléphones mobiles pour planifier une évasion. Ou encore à la détection d'objets par radiographie à l'entrée des pénitenciers, qui s'acquiert avec de l'expérience et exige un certain niveau d'expertise ».

Le gardien de prison ne risque-t-il pas de devenir d'abord un policier ? Non, répond-t-il : « Le gardien doit rester, quelque part, un thérapeute. Il ne tourne pas seulement une clé dans une cellule. Il travaille avec les détenus. (...) Il ne s'agit pas seulement d'améliorer son approche technique mais également, durant la formation, de mettre l'accent sur sa relation avec les détenus. Le contact permet d'anticiper beaucoup de choses. C'est bien connu ».

### **Vers un centre suisse de compétence en matière pénitentiaire**

Plus généralement pour revoir le système pénitentiaire, Thomas Noll serait favorable à la formation d'un « groupe d'experts au niveau suisse qui fasse des visites régulières et spontanées dans tous les établissements afin de contrôler le niveau de sécurité » et qui ferait rapport à une instance nationale, comme la Conférence des directeurs cantonaux de justice et police (CCDJP). Il avance une autre idée : la création d' «une base de données centralisée qui permettrait aux centres de détention d'introduire tous les incidents qu'ils rencontrent, de manière anonyme. Cela permettrait aux uns d'apprendre les erreurs des autres ».

L'exécution des peines est à la charge des cantons. Ne craint-il pas de freiner le fédéralisme avec ces pistes centralisatrices? Le directeur du centre de formation admet qu'il faut en tenir compte, toutefois il constate qu' «il n'y a pas assez de liens entre les professionnels du milieu pénitentiaire. On ne peut pas tout centraliser. Cependant on peut trouver des points communs et construire à partir de cela ». Il fait alors état des travaux de la CCDJP qui préconiserait d'ouvrir un centre de compétence pour tout ce qui touche aux questions pénitentiaires. Affaire à suivre.

*[Aux dernières nouvelles, ce projet est voie de concrétisation]*